

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/186-lecons-histoire>



Les leçons de l'histoire

- Actu islamophobie -



Date de mise en ligne : samedi 22 octobre 2011

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

Crime d'État

A l'occasion de la commémoration des événements du 17 octobre 1961, la Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie s'associe au souvenir de cette tragédie.

S'il convient d'exiger, comme le fait le texte ci-dessous, la reconnaissance officielle de ce massacre, **nous devrions également nous interroger sur les circonstances qui ont permis un tel crime.**

C'est là le travail d'historiens mais il est fort probable qu'une analyse historique montrerait que le Préfet Papon a senti qu'il régnait, à l'époque, un climat suffisamment délétère et complaisant pour qu'il puisse ordonner un tel massacre sans risque pour sa carrière. Les faits lui donneront raison puisqu'il deviendra même ministre du budget de 1978 à 1981 !

De dérives en dérives, comment en est-on arrivé à une telle tragédie ?

De ce point de vue, cette commémoration est d'une inquiétante actualité.

Des témoignages de plus en plus nombreux attestent d'une banalisation extrêmement préoccupante d'une islamophobie institutionnelle exercée par ceux-là même qui, à l'image du Préfet Papon, sont sensés garantir le respect du droit.

L'affaire de la cérémonie de mariage à la mairie du 9ème arrondissement de Lyon est, à ce titre, emblématique.

Ainsi, une élue avait exigé **-EN TOUTE ILLÉGALITÉ-** qu'une jeune mariée ôte son voile au nom du respect de la laïcité. Mais le comble a été le soutien officiel que lui a apporté le Préfet du Rhône pour "son attitude républicaine".

Voilà donc un Préfet qui, au mépris de la loi et du plus élémentaire devoir de réserve, apporte son soutien à une initiative illégale !...

Il ne s'agit évidemment pas de comparer ces faits avec le massacre de centaines de personnes mais il n'en demeure pas moins qu'ils ont la même origine.

L'abus de pouvoir de ceux qui ont pour mission de garantir le respect des lois au détriment d'une catégorie de populations.

Les événements de 1961 nous ont montrés où pouvait mener la banalisation de telles pratiques...